



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## Forum PME

KMU-Forum

Forum PMI

CH-3003 Berne, Forum PME

### **Par courriel**

[gabriel.spaeti@seco.admin.ch](mailto:gabriel.spaeti@seco.admin.ch)

[ilona.gremminger@seco.admin.ch](mailto:ilona.gremminger@seco.admin.ch)

Secrétariat d'Etat à l'économie  
Secteur « Circulation internationale des  
marchandises »

Spécialiste: mup  
Berne, 25.11.2019

## **Révision des ordonnances sur l'attestation de l'origine non préférentielle des marchandises**

Madame Gremminger, Monsieur Spaeti,

Nous vous remercions d'être venus présenter, lors de la séance de notre commission du 31 octobre dernier, le contexte et le but de la révision envisagée des ordonnances sur l'attestation de l'origine non préférentielle des marchandises ainsi que les résultats de l'enquête y relative menée cet été auprès des entreprises suisses.

Les membres du Forum PME sont en principe favorables à une révision des ordonnances si elle poursuit comme objectifs la simplification des processus, l'allègement administratif et la réduction des coûts commerciaux pour les entreprises exportatrices. En matière de procédures douanières, les PME suisses dépendent en partie du soutien des chambres cantonales de commerce. Plusieurs de nos membres seraient pour cette raison opposés à une réforme qui aurait pour conséquence une disparition des chambres de commerce dans les régions périphériques ou une réduction notable de leurs services de proximité, ceux-ci n'étant d'ailleurs souvent pas facturés aux entreprises tout en leur étant particulièrement utiles.

Le Forum PME est favorable à la numérisation des procédures, si elle permet de réduire les coûts pour les PME et ne consiste pas en un report de charges sur les entreprises. L'utilisation des procédures électroniques ne devra en aucun cas générer de coûts plus importants pour les PME que la procédure « papier ». En ce qui concerne l'harmonisation envisagée des émoluments perçus par les bureaux de l'origine, nos membres estiment qu'il s'agira, d'une part, de respecter les principes y relatifs développés par la jurisprudence du Tribunal fédéral, mais également, d'autre part et comme le prescrit l'Ordonnance générale sur les émoluments de la Confédération, de tenir compte des circonstances particulières. Un nivellement trop important des émoluments vers le bas risquerait de mettre en difficulté les petites chambres de commerce, pour qui les coûts générés par l'établissement des certificats d'origine sont plus importants en raison d'effets d'échelle.

### **Forum PME**

Holzlikofenweg 36, 3003 Berne  
Tél. +41 58 464 72 32, Fax +41 58 463 12 11  
[kmu-forum-pme@seco.admin.ch](mailto:kmu-forum-pme@seco.admin.ch)  
[www.forum-pme.ch](http://www.forum-pme.ch)

Le Forum PME est volontiers disposé à collaborer et à livrer des inputs complémentaires lors des travaux ultérieurs de révision des ordonnances, par le biais d'un(e) membre délégué(e) ou d'une autre manière.

Nous vous remercions d'avoir pris la peine de consulter notre commission sur ces questions, qui sont d'un grand intérêt pour les PME, et espérons que nos remarques et recommandations vous seront utiles.

Avec nos meilleures salutations.



Jean-François Rime  
Co-Président du Forum PME  
Conseiller national



Dr. Eric Jakob  
Co-Président du Forum PME  
Ambassadeur, Chef de la promotion  
économique du Secrétariat d'Etat à l'économie